

# LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY VOUS AIDE À ACQUÉRIR DES COUCHES LAVABLES

Une subvention de 25% du coût est accordée pour l'achat d'au moins 15 couches lavables.

*La subvention est plafonnée à 100 € par enfant.*



**DOSSIER  
DE DEMANDE  
DE SUBVENTION  
2021-2022**

**métropole  
GrandNancy**

La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés dans une démarche de réduction des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire.

Afin d'associer la population à cet engagement, il a été décidé de promouvoir l'acquisition de couches lavables.

Les particuliers habitant sur le territoire du Grand Nancy, et qui en font la demande, peuvent bénéficier d'une subvention de 25 % du coût TTC de l'achat d'au moins 15 couches lavables neuves.

La subvention totale est plafonnée à 100 € par lot.

## Quelles sont les conditions pour obtenir l'aide ?

**Les conditions d'obtention de l'aide sont les suivantes :**

- D'être le responsable légal de l'enfant qui va porter les couches lavables et habiter sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy,
- Que l'enfant ait moins de 24 mois au moment de l'achat des couches lavables (la date de facturation faisant foi),
- De faire l'acquisition d'au moins 15 couches lavables neuves,
- D'obtenir une ou plusieurs facture(s) nominative(s) comportant, outre votre nom, le montant du lot acquis, la date de paiement, le nom et l'adresse du magasin et le descriptif des couches (marque, modèle, accessoires). Toutes ces mentions sont obligatoires pour obtenir la subvention.

## Comment faire ?

**Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de compléter le dossier comprenant les pièces suivantes:**

- Un courrier de demande d'aide (selon le modèle en page 4),
- La(les) facture(s) originale(s) acquittée(s) datant de moins de trois mois à votre nom,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité,...),
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité,
- Une photocopie de l'acte de naissance de l'enfant, du livret de famille ou de l'acte d'adoption,
- Un relevé d'identité bancaire à votre nom.

**Le dossier de demande de subvention complet est à envoyer :**

- **Par courrier à :**  
**Métropole du Grand Nancy**  
**Direction Déchets Ménagers**  
**22-24 viaduc Kennedy – CO n°80036**  
**54 035 Nancy Cedex**
- **Ou Par mail** au format PDF à : [dechets@grandnancy.eu](mailto:dechets@grandnancy.eu)

**Après instruction de votre dossier, la subvention vous sera versée par virement bancaire.**

## Renseignements complémentaires

Pour retirer le dossier de demande d'aide ou pour toute demande d'information, contactez :

**Maison de l'Habitat et du Développement Durable**  
**22-24 viaduc Kennedy – Esplanade Philippe Seguin**  
**54035 Nancy Cedex**  
**03 54 50 20 40**

**ou**

**Direction Déchets Ménagers**  
**22-24 viaduc Kennedy - CO n°80036**  
**54035 Nancy Cedex**  
**03 83 91 83 56**

Le dossier et le règlement complet peuvent être téléchargés sur le site internet du Grand Nancy ([www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu) > services en ligne > subventions/aides)

## Communes de la Métropole du Grand Nancy

Art-sur-Meurthe – Dommartemont – Essey-lès-Nancy – Fléville-devant-Nancy – Hillecourt – Houdemont – Jarville-la-Malgrange – Laneuveville-devant-Nancy – Laxou – Ludres – Malzéville – Maxéville – Nancy – Pulnoy – Saint-Max – Saulxures-lès-Nancy – Seichamps – Tomblaine – Vandoeuvre-lès-Nancy – Villers-lès-Nancy

# Règlement 2021-2022

## relatif à l'octroi d'une subvention pour l'achat de couches lavables

### Article 1

Dans les limites des crédits budgétaires prévus à cet effet, la Métropole du Grand Nancy peut accorder aux particuliers une subvention pour l'achat d'un lot d'au moins 15 couches lavables neuves.

### Article 2

Cette subvention concerne exclusivement l'achat d'au moins 15 couches parmi :

- des couches lavables classiques, langes à nouer et de leurs culottes de protection,
- des couches tout-en-un,
- des couches tout-en-un à poche et couches tout-en-deux, avec leurs inserts,
- des couches tout-en-trois avec nacelles et inserts.

L'achat d'une couche lavable de bain et d'inserts supplémentaires pour augmenter le pouvoir d'absorption des couches peut être subventionné à condition d'acheter au moins quinze couches lavables.

### Article 3

La subvention est fixée à 25% du montant TTC d'au moins quinze couches lavables, arrondie à l'euro supérieur et plafonnée à 100 €.

### Article 4

Le demandeur est un responsable légal de l'enfant et réside sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy. L'enfant doit être âgé de moins de 24 mois au moment de l'édition de la facture d'achat.

### Article 5

La demande de subvention est adressée à Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy.

Elle doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Un courrier de demande d'aide (selon le modèle en page 4) ;

- La(les) facture(s) originale(s) acquittée(s) datant de moins de trois mois, mentionnant :
  - le nom du magasin et son adresse,
  - la date de paiement et le nom du demandeur,
  - le descriptif des achats (marque et modèle, accessoires éventuels) ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité,...) ;
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité du demandeur ;
- Une photocopie de l'acte de naissance, du livret de famille ou de l'acte d'adoption de l'enfant ;
- Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur.

#### **Article 6**

La Métropole du Grand Nancy vérifie la demande et décide d'attribuer la subvention après examen du dossier.

#### **Article 7**

La subvention est payée par virement bancaire au nom du demandeur.

#### **Article 8**

Le présent règlement entrera en vigueur à compter des formalités de transmission en Préfecture et de publicité accomplies.

## Modèle de courrier de demande d'aide

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse principale : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

### Représentant légal de l'enfant :

Prénom : .....  
Nom : .....  
Né(e) le : ..... / Lieu de naissance : .....

**Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy**  
**Direction Déchets Ménagers**  
22-24 viaduc Kennedy C.O. 36  
54 035 Nancy Cedex

À....., le.....

### **Objet : Demande de subvention pour l'achat d'un lot de couches lavables.**

Monsieur le Président,

Je sollicite l'attribution de la subvention prévue pour l'achat d'un lot d'au moins quinze couches lavables en conformité avec les modalités définies par le règlement du dispositif approuvé par délibération du 17 décembre 2020, dont j'accepte les modalités.

Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises :

- la (les) facture(s) originale(s) acquittée(s) mentionnant :**
  - le nom du magasin et son adresse,
  - la date de paiement et le nom du demandeur,
  - le descriptif des achats (marque et modèle, accessoires éventuels) ;
- un justificatif de domicile (facture d'eau, d'énergie...) ;**
- une photocopie de l'acte de naissance, du livret de famille ou de l'acte d'adoption de l'enfant ;**
- une photocopie de recto-verso de la carte d'identité du demandeur ;**
- un relevé d'identité bancaire.**

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

## Signature

*Le responsable du traitement des demandes de subvention pour l'achat d'un lot de couches lavables est le Président de la Métropole du Grand Nancy. Les données personnelles que vous nous transmettez via ce formulaire servent à instruire les dossiers de demande de subvention et sont conservées 2 ans. Elles sont destinées à la Direction des Déchets Ménagers et à sa Direction administrative et financière. La base légale du traitement est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f) du Règlement européen sur la protection des données. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données et un droit de réclamation auprès de la CNIL (cf. [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations). Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par courriel [cnil@grandnancy.eu](mailto:cnil@grandnancy.eu), via le formulaire présent sur le site de la métropole ou par courrier : Délégué à la protection des données, Métropole du Grand Nancy, 22-24, viaduc Kennedy CO. n°80036 54035 NANCY Cedex.*